

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu dans la salle du Conseil communal (Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies), le **mercredi 20 septembre 2023 à 20 heures**.

SEANCE PUBLIQUE

SERVICE URBANISME ENVIRONNEMENT LOGEMENT

1. Commission Locale de Développement Rural – composition : approbation.

SERVICE TRAVAUX

2. PE 20220142 – Rénovation Grand-Rosière – Projet crèche – Marché subséquent dans le cadre d'un accord-cadre multi-attributaires relatif à des services d'architecture et de conseils immobiliers (en ce compris de supervision de chantier) : choix de la procédure et approbation des conditions.

SERVICE SECRÉTARIAT

3. Régie Communale Autonome de Ramillies – Désignation des représentants.
4. Règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal (ROI). Mise-à-jour.
5. CPAS – Modification Budgétaire n° 1/2023 – Services ordinaire et extraordinaire : approbation.
6. Fabrique d'Eglise Saint-Remy à Gérompont. Budget 2024 : approbation.

SERVICE ETAT CIVIL POPULATION ETRANGERS POLICE ADMINISTRATIVE

7. Police administrative – autorisation communale pour vendre, offrir ou laisser consommer des boissons spiritueuses.
8. ANIMAL SEARCH – Application pour smartphone – Animaux perdus ou errants – Convention.

SERVICE SECRÉTARIAT

9. Approbation du Procès-verbal de la séance du 23/08/2023.

10. Interpellations du Collège communal.

HUIS - CLOS

SERVICE ENSEIGNEMENT

11. Ecole communale de Ramillies. Demande d'une institutrice primaire en immersion pour bénéficier d'un congé pour exercer provisoirement la même fonction ou une autre fonction dans l'enseignement à raison de 10 périodes du 28/08/2023 au 05/07/2024.
12. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire en immersion pour 26 périodes/semaine, du 28/08/2023 jusqu'au 05/07/2024.
13. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice maternelle en immersion intérimaire pour 13 périodes/semaine du 28/08/2023 jusqu'à la fin du congé de maternité.
14. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 13 périodes/semaine du 28/08/2023 jusqu'au 30/09/2023 ou jusqu'à l'entrée en fonction d'un(e) enseignant(e) maternel(le) néerlandophone.
15. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 6 périodes/semaine du 28/08/2023 jusqu'au 05/07/2024.
16. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 13 périodes/semaine du 28/08/2023 jusqu'à la fin du mi-temps thérapeutique.
17. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maîtresse de psychomotricité à titre intérimaire pour 3 périodes/semaine du 28/08/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie/infirmité.
18. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire temporaire en immersion pour 13 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.
19. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire en immersion pour 24 périodes/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024.

20. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire en immersion pour 24 périodes/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024.
21. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire en immersion pour 10 périodes/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024.
22. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire temporaire en immersion pour 2 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.
23. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire temporaire pour 2 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.
24. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 6 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023 (mi-temps thérapeutique).
25. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant un maître d'éducation physique à titre intérimaire pour 12 périodes/semaine du 28/08/2023 jusqu'à la fin de l'absence pour infirmité.
26. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maîtresse de seconde langue en Néerlandais à titre intérimaire pour 8 périodes/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024.
27. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maîtresse de seconde langue en néerlandais pour 2 périodes/semaine au lieu de 2 périodes d'institutrice primaire en immersion du 28/08/2023 au 05/07/2024.
28. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maîtresse de seconde langue en néerlandais à titre temporaire pour 2 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.
29. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maîtresse chargée du cours de religion catholique à titre intérimaire pour 4 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.
30. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maitresse de philosophie et de

citoyenneté à titre temporaire pour 2 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.

31. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 désignant une maîtresse de religion israélite à titre temporaire pour 1 période/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023.
32. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 réaffectant une maîtresse de religion protestante à titre temporaire pour 2 périodes/semaine du 28/08/2023 au 30/09/2023 (prolongation).
33. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 24/08/2023 prolongeant la perte partielle de charge d'1 période/semaine d'un maître spécial de religion islamique au 28/08/2023, à l'école communale de Ramillies.
34. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 31/08/2023 désignant une institutrice primaire temporaire pour 12 périodes/semaine avec effet rétroactif du 28/08/2023 au 30/09/2023.
35. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 31/08/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 6 périodes/semaine avec effet rétroactif du 28/08/2023 au 30/09/2023.

Ramillies, le 12 septembre 2023

PAR LE COLLEGE,

P.O.

Le Directeur général – Secrétaire,

Le Bourgmestre – Président,

L. NOEL

J-J. MATHY